



## COORDONNATEUR RÉGIONAL AUX PROGRAMMES

*« La Foi en action est une invitation personnelle renouvelée à vivre l'appel de leur foi, l'appel à servir son prochain et un appel au service de ses voisins » - Le Manuel de la Foi en action*

Les programmes de la Foi en action sont conçus de façon à aider les hommes à grandir dans leur foi, à les engager avec leur famille au service de leur paroisse et de leur communauté et de promouvoir la dignité de la vie humaine.

Le Conseil d'État compte sur tous les Directeurs de programmes des Conseils afin de supporter leurs membres vers l'excellence dans la réalisation de programmes efficaces qui soutiennent nos principes cardinaux et la croissance de l'Ordre au Québec.

### ***Comprendre le rôle des programmes comme pivot central des activités des Conseils***

Chaque programme mis de l'avant vient prouver que le Conseil est actif, qu'il aide à répondre aux besoins (paroisse/communauté) : manifestation évidente de l'implication des membres du Conseil dans la vie paroissiale et communautaire. Chaque programme devrait être une activité dans laquelle des non-membres sont invités à participer, représentant ainsi autant d'occasions de recrutement.

### **IMPACTS DES PROGRAMMES COLOMBIENS**

- Soutenir les personnes qui ont besoin de notre aide;
- Rendre plus fortes nos paroisses;
- Aider les familles à devenir des « Églises domestiques »;
- Générer une publicité positive pour l'Ordre et le Conseil.

### **OBJECTIFS**

- Donner aux membres des occasions de « vivre leur chevalerie »;
- Être une partie intégrante de la vie des paroissiens;
- Convaincre les hommes catholiques et leur famille qu'ils ont leur place chez les Chevaliers de Colomb.

Le mandat des Directeurs régionaux prévoit justement qu'ils doivent exercer un leadership dans leur région respective, tant du point de vue des programmes que des effectifs, les deux étant intimement liés l'un à l'autre.

À ce titre, ils sont aidés par un Coordonnateur régional qu'ils nomment pour une période d'un an, dont le rôle comprend, de façon non-exhaustive, les fonctions suivantes :

### ***Rôles du Coordonnateur régional aux programmes***

- Nommé par le Directeur régional aux effectifs et aux programmes;
- Faire la promotion et assurer une communication efficace des objectifs et des initiatives auprès des Conseils et des Districts de sa région;
- Informer les Grands Chevaliers et les Directeurs des Conseils sur les différents aspects liés à la Foi en action, aux Prix du Suprême et aux Méritas provinciaux;
- Soutenir les Directeurs des programmes des Conseils dans la planification de leurs programmes et des activités en lien avec la Foi en action.

### ***Mesurer le succès***

Le succès doit être axé sur les résultats et des objectifs clairs établis et comprenant des étapes et des délais de réalisation clairs et mesurables. Ces objectifs sont à la fois qualitatifs et quantitatifs. Voici quelques questions à se poser pour mieux cibler les besoins des Conseils :

#### QUALITATIVEMENT

- Les Conseils comprennent-ils bien les programmes de la Foi en action ?
- Les Conseils connaissent-ils les ressources mises à leur disposition ?
- Les Conseils comprennent-ils bien la différence entre le 'véhicule' utilisé et la cause supportée par un programme ?
- Les Conseils reçoivent-ils des réponses claires à leurs questions sur les programmes ?

#### QUANTATIVEMENT

- Les Conseils produisent-ils régulièrement les rapports 10784-F, incluant :
  - le nombre de bénévoles membres et non-membres;
  - les heures de préparation, des démarches et réunions préparatoires;
  - les opportunités de recrutement;
  - les dons générés par la réalisation des programmes/activités.
- Les Conseils font-ils un lien direct entre les données des rapports 10784-F et le Rapport annuel des activités fraternelles 1728-F ?
- Combien de Conseils se mériteront le Prix Colombien ou le Prix Conseil Étoile ?

Pouvoir compter sur un Coordonnateur régional aux programmes qui est efficace constitue un avantage net pour la région, dans la poursuite de ses objectifs, au niveau régional bien entendu mais dans les Districts et les Conseils d'où l'importance pour chaque Directeur régional d'en avoir un dans son équipe. Dès sa nomination, bien vouloir nous communiquer ses coordonnées afin que nous puissions entrer en contact avec lui et l'aider dans ses responsabilités.

Fraternellement et merci à l'avance,

Pierre Pelchat  
Directeur d'État des programmes  
Téléphone : (418) 821-4931  
Courriel : [pierre.pelchat@videotron.ca](mailto:pierre.pelchat@videotron.ca)

Pierre Verreault  
Directeur d'État adjoint des programmes  
Téléphone : (418) 572-0422  
Courriel : [pier-v@bell.net](mailto:pier-v@bell.net)